

L'ETAT ET LES GRANDS PLANTEURS DU MORONOU

J. M. GASTELLU
Economiste
ORSTOM

RESUME

Une région du Sud-Est ivoirien, le pays Agni et plus particulièrement le Moronou, connaît une certaine concentration de grands planteurs (plus de 50 ha de plantations), alors que la grande majorité des exploitations ont moins de 10 ha.

Qui sont ces grands planteurs du Moronou ? Quelles sont leurs relations avec l'Etat ? Quel est leur statut social ?

L'auteur démontre et confirme leur statut de "paysans" et récuse celui d'employeurs capitalistes en considérant, d'une part, que les métayers Aboussan sont très proches des actifs familiaux et, d'autre part, que l'objectif prioritaire reste la satisfaction des besoins, notamment alimentaires. Les valeurs dominantes ne sont pas celles de l'économie de profit et, malgré l'existence de "salaires", le grand planteur reste un producteur direct.

Cette analyse, très proche des théories de CHAYANOV, se prolonge par une considération sur la spécificité de la séquence historique qu'est la formation des grands planteurs du sud-est de la Côte d'Ivoire.

THE STATE AND LARGE PLANTATIONS IN MORONOU

J.M. GASTELLU,
Economist,
ORSTOM.

ABSTRACT

There is a certain concentration of large plantations (over 50 ha) in the Agni region in South-East Ivory Coast and particularly in the Moronou area, whereas the great majority of holdings cover less than 10 ha.

Who are these large Moronou planters ? What are their relations with the State ? What is their social status ?

The author demonstrates and confirms their status of "farmers" and disclaims that of capitalist employers, considering firstly that the Aboussan share-croppers are very close to the working members of the family and secondly that the main objective remains the covering of needs, mainly as regards food. The dominant values are not those of profit economics, and in spite of the existence of wages large planters are still direct producers.

This analysis, which is very close to Chayanov's theories, is followed by reflection on the specific nature of the historical sequence forming the large plantations in South-East Ivory Coast.

Une région du Sud-Est ivoirien, le pays Agni, et plus particulièrement le Moronou, connaît une certaine concentration de grands planteurs (plus de 50 ha de café ou de cacao), alors que la grande majorité des exploitations ivoiriennes ont moins de 10 ha de plantations (1).

Qui sont les grands planteurs villageois du Moronou ? Quelles sont leurs relations avec l'Etat ? L'étude du fonctionnement de leurs exploitations m'amène à conclure : ce sont des "paysans" (2).

Les rétributions versées par le chef d'exploitation aux membres des cellules domestique et étrangère forment un ensemble qui s'étale du simple don au salaire à la durée. Dans cet ensemble, les coupures ne se superposent pas à la frontière qui sépare la cellule domestique de la cellule étrangère. Un premier sous-ensemble de rétributions s'étend du don à l'*abusan* en passant par l'*abugnan* qui s'applique indifféremment à un parent ou à un manoeuvre étranger. Un second sous-ensemble regroupe les rémunérations à la tâche et les salaires à la durée ; cette dernière catégorie est le signe le plus marquant de l'introduction de l'économie de profit, mais elle n'est pas la plus fréquente et il est difficile de conclure à sa généralisation. Pour moi, il n'y a pas de rupture entre ces deux sous-ensembles, car des agents bénéficiant de l'*abusan* peuvent aussi cumuler des rémunérations à la tâche.

J'y vois donc plutôt un ensemble continu, marqué de quelques failles, la plus importante étant celle qui sépare les salaires à la durée des autres types de rémunérations. Cet ensemble continu révèle, à mon sens, une faible différenciation des statuts de deux communautés : celle des parents du chef d'exploitation et celle des manoeuvres étrangers. Cette faible différenciation est confirmée par une grande personnalisation des relations de travail. Ces deux communautés sont, aussi, irréductibles : les manoeuvres étrangers peuvent recevoir des salaires à la durée, ce qui n'est jamais le cas des parents du planteur. Les alliances entre les deux groupes sont très rares. La grande majorité des manoeuvres repart dans le pays d'origine après quelques années. Faible différenciation et irréductibilité révèlent que ces deux communautés détiennent le même statut : celui de la paysannerie dans les sociétés rurales de l'Afrique de l'Ouest. Nous serions ainsi en présence de deux types de "paysans". Le premier détient une terre à laquelle il a eu un accès privilégié et qu'il a en partie mise en valeur ; il recourt à une main-d'œuvre étrangère, partiellement salariée, pour accroître au maximum les dimensions de son exploitation. Avec la diminution de la forêt, le second est de moins en moins attaché aux intérêts du premier : la migration dans le sud-est de la Côte d'Ivoire n'est qu'une étape dans son histoire de vie.

Ce statut de "paysans" est confirmé, pour les grands planteurs villageois, par d'autres caractères. Ils ont été, ou sont encore, des producteurs directs, même si leur contribution à la production est de minime importance comparée à celle des manoeuvres. Dans leurs préoccupations, la priorité est accordée à la satisfaction des besoins alimentaires. C'est ainsi que le défrichement annuel vise d'abord à procurer des cultures vivrières. Ils ne cherchent pas une optimisation de la production des cultures commercialisables, car ils n'améliorent le détour de production ni en capital constant, ni en capital variable. On remarque aussi une faible mécanisation des principales opérations culturales, celles qui touchent à la production. Tous les aspects de la vie quotidienne, les habitations, le mobilier, l'alimentation, les manières de table, les relations de voisinage manifestent des comportements paysans, même quand des cas particuliers corrigent dans un autre sens ces impressions. Les valeurs dominantes ne sont pas celles de l'économie de profit : la vie des villages bruit des luttes qui se nouent autour de l'accès à la chefferie.

Par d'autres traits, les relations entre les planteurs et les manoeuvres pourraient faire pencher la balance dans une autre direction, envisager d'autres catégories : le servage, le métayage, le salariat. Je crois que ce serait une erreur. L'existence d'un salaire à la durée n'est d'ailleurs pas contradictoire avec une économie paysanne : "... la présence de la catégorie "salaire" change dans une certaine mesure le contenu des catégories habituelles de l'exploitation fondée sur le travail des membres de la famille, mais n'y substitue pas entièrement les caractères d'une exploitation capitaliste" (3).

Je pense qu'il est plus utile de considérer les grands planteurs du sud-est de la Côte d'Ivoire comme formant une séquence historique unique dans sa spécificité, ne se rattachant à aucun modèle connu. La seule référence qui pourrait leur être appliquée est celle de la "ycomanry" britannique, à la fin du XVII^e siècle : il s'agissait de paysans riches qui forçaient l'admiration par leur raffinement par rapport aux moeurs de l'aristocratie foncière ; ils ont été éliminés par la classe montante des fermiers (4).

(1) Cette communication reprend la conclusion générale de "Une économie du trésor : les grands planteurs du Moronou. IV. Le fonctionnement des plantations". Paris, ORSTOM, 1984, 168 pages.

(2) Au sujet des planteurs de Côte-d'Ivoire, une discussion récente de ce concept a été présentée par P. Arnold : "Les paysans. Contours d'une catégorie sociologique" (Revue Suisse de Sociologie, 6, 1980, pp. 403-421).

(3) A. Chayanov : "Théorie des systèmes économiques non capitalistes" (trad. de Ph. Couty). Dakar, ORSTOM, 1970, pp. 20-21.

(4) K. Marx : "Le capital". Paris, Garnier-Flammarion, 1969, p. 534.

Les grands planteurs constituent donc l'un des "types" qu'il faudrait distinguer au sein de la catégorie plus vaste des "paysans". D'ailleurs, dans leur groupe, il faudrait introduire aussi des divisions : quand les exploitations dépassent cent hectares, les comportements se modifient ; une bonne densité d'hommes actifs à l'hectare traduit un esprit d'entreprise plus orienté vers l'économie de profit. Pourtant, il s'agit davantage de nuances que de ruptures. Malgré des clivages internes, quand de très riches exploitants distancent le lot commun, les grands planteurs villageois forment un groupe homogène aux yeux de l'observateur extérieur.

Le fait que ces grands planteurs villageois se comportent comme des "paysans" doit-il être considéré comme un échec de la politique économique de la Côte-d'Ivoire ? Je ne le pense pas, d'autant plus qu'il est malaisé d'agir sur un appareil de production composé de milliers de cellules autonomes et qu'il ne faut pas minimiser les changements techniques. Que les grands planteurs du Moronou ne se soient pas lancés à corps perdu dans la modernisation de leurs entreprises m'apparaît, d'abord, comme un réflexe de prudence paysanne, mais surtout comme une sage précaution pour l'avenir. Nous découvrons que nos économies sont fragiles. Dans des situations de grave crise, les sociétés paysannes se révèlent les plus souples, les plus adaptées pour de nouvelles conditions, qu'elles n'avaient, en réalité, jamais abandonnées. Elles pourvoient à leurs besoins et fourniront peut-être un surplus alimentaire pour le reste de la population. Il n'est donc pas nécessaire de les pousser outre mesure dans la voie de la modernisation, de l'intensification : le paysan sait souvent mieux que le gouvernant où est son intérêt ; il lui arrive ainsi de garantir l'intérêt de la collectivité.